



## Conseil municipal - séance du 11 juillet 2013

### Invités du Conseil

M. le Maire remercie Jauris BONNE-FOY, Joël JACQUEMOUD, Evelyne GAUCHE, Simone ROYER et son amie pour leur présence.

### Adduction en Eau Potable pour l'exploitation maraîchère d'Emmanuel Dessemme

M. Dessemme et Mme Kermarrec de l'AMAP présentent le bilan de l'activité maraîchère, les prévisions financières et l'étude réalisée pour l'adduction en eau potable qui est indispensable à la pérennité de l'exploitation. Au regard des éléments présentés, des modalités d'aide au raccordement à l'eau potable sont votées à l'unanimité moins une abstention.

### Approbation du PLU

Serge MISSILLIER ne prend pas part au vote et quitte la salle dès le début des débats. Les réponses apportées par le Conseil aux remarques des Personnes Publiques Associées et de l'enquête publique ont été intégrées dans les documents d'urbanisme. Après un débat sur le sens général du document, le Plan Local d'Urbanisme dans sa révision n°3 est adopté à 4 voix pour, 4 abstentions et 3 voix contre.

### Avis sur le SCoT

Les Communes doivent rendre leur avis sur le SCoT. Un courrier est préparé pour apporter des commentaires et notamment solliciter une plus grande capacité de développement ainsi que la desserte de la Commune par les transports publics. L'avis général sur le SCoT est favorable à 6 voix contre et 6 voix pour dont celle du Maire, le courrier préparé sera joint à l'avis de la Commune. Dans le cas où les demandes formulées dans ce courrier ne seraient pas prises en considération, les représentants de la Commune voteraient contre le SCoT lors du vote définitif par la CCG.

### Modification des statuts de la CCG

Le Maire énumère les modifications intervenues dans les statuts de la CCG, celles-ci sont mineures. Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

Il convient de désigner des prestataires pour le contrôle technique et la coordination SPS des chantiers de la salle polyvalente et du local 89 route de Présilly. Deux consultations ont été faites, la proposition de Dekra s'avère être la plus intéressante dans les deux cas.

### Création d'un poste d'adjoint d'animation n°2

Suite à des modifications d'horaires au service scolaire, un second poste d'adjoint d'animation doit être créé notamment pour le service de cantine et de garderie périscolaire. Il est proposé de créer un poste de 18,5 heures par semaine annuel. Un agent contractuel qui occupe ces fonctions est retenu et deviendra ainsi stagiaire de la fonction publique territoriale au 1<sup>er</sup> septembre 2013. La proposition est adoptée à l'unanimité.

### Construction de logements à Malchamp

Lors de la réunion publique du 4 juillet, un glissement sémantique a été constaté entre le cahier des charges initial de la Commune qui souhaitait la construction de logements en accession sociale à la propriété, et le projet du promoteur en accession à prix maîtrisés. Les élus adoptent à l'unanimité le plafonnement du prix de vente de ces logements à 2800 € TTC / m<sup>2</sup> contre 3450 €.

### Zone Artisanale

Suite au choix de MM. Jiguet et Sofia pour intégrer la ZA, les modalités de vente des deux parcelles sont fixées.

### Location de l'appartement de l'école

La convention de location de l'appartement occupé par la directrice de l'école arrive à son terme. Son renouvellement est voté à l'unanimité.

### Appel d'offres pour les repas

La convention avec le fournisseur des repas pour la cantine, le portage et le centre aéré arrive à son terme. Une consultation a été lancée auprès de 4 entreprises, 3 ont répondu. Le groupe de travail a retenu la proposition de Leztrouy. Un contrat d'une année renouvelable deux fois sera conclu. La proposition est adoptée à l'unanimité. Le prix des repas restant le même, les tarifs de la cantine ne seront pas augmentés pour l'année scolaire 2013-2014.

### Contrôle technique et SPS

Il convient de désigner des prestataires pour le contrôle technique et la coordination SPS des chantiers de la salle polyvalente et du local 89 route de Présilly. Deux consultations ont été faites, la proposition de Dekra s'avère être la plus intéressante dans les deux cas.

Le Conseil Général a accepté d'aider au financement de l'aménagement de trottoirs le long de la route de Présilly. Une consultation va être lancée pour la réalisation des travaux.

### Trottoirs route de Présilly

Le Conseil Général a accepté d'aider au financement de l'aménagement de trottoirs le long de la route de Présilly. Une consultation va être lancée pour la réalisation des travaux.

### Chemin du Bois de la Dame

En prévision de l'urbanisation le long du Chemin du Bois de la Dame, un segment de ce chemin rural est classé en voie communale afin de pouvoir recourir ultérieurement à un Projet Urbain Partenarial. Ce dispositif permettra la participation financière des futurs riverains à la réfection du chemin.

### Maires pour la Paix

Le Maire présente l'association Maires pour la paix qui œuvre pour la diffusion d'une culture de la paix et l'élimination des arsenaux nucléaires. L'adhésion est votée à 7 voix pour, 3 contre et 2 abstentions.

### Urbanisme

Ont été déposés en mairie :

### Déclarations préalables :

- o Aloys Rambosson : Chemin de Ferno-si Murs en gabions.
- o Stéphane Vian : Chemin Clos de l'Agnellu - Abri voitures.
- o Laurent Jacquemoud : Passage du Bachal - Agrandissement d'un abri existant.

### Permis de construire :

- o SCI Ruesch : Transfert à M. Ruesch.
- o SCIC Habitat : Chef-Lieu - Démolition et construction de 20 logements.
- o SCIC BNB : ZA - Brasserie, atelier ébénisterie, bureaux et logement.

### Feigères en fête

Les membres du Conseil saluent le très bon déroulement de la fête et remercient vivement les organisateurs et bénévoles.

### L'Auberge Communale

Venez faire une pause gourmande et déguster une cuisine dont les saveurs sont réglées aux rythmes des saisons ! Naya et toute son équipe vous accueillent

- ◆ le lundi et le mardi de 7h30 à 13h45,
- ◆ le mercredi de 7h30 à 21h45, le bar est ouvert jusqu'à 23h,
- ◆ le jeudi et le vendredi de 7h30 à 13h45 et 18h30 à 21h45, le bar jusqu'à 23h,
- ◆ le samedi de 11h à 14h et de 18h30 à 21h45, le bar jusqu'à 23h,
- ◆ fermeture le dimanche sauf réservation, fermeture le lundi soir et le mardi soir.

### Fermeture estivale :

du 2 août 14h au 18 août 2013 inclus.

Tel : 04 50 79 65 59,  
Adresse : 89, rue de Présilly, Feigères

### Cantine

#### Appel à bénévoles

Avec l'ouverture d'une classe supplémentaire, les effectifs de la cantine vont probablement augmenter.

Aussi nous cherchons des bénévoles pour aider nos agents lors du repas de midi. D'avance merci.

Contact : Mairie

### Cantine et garderie municipales

#### Inscriptions définitives rentrée 2013-2014

Les dossiers d'inscription à la cantine et à la garderie sont disponibles sur le site de la mairie ; vous pouvez les télécharger afin de les compléter et nous les transmettre au plus tard le 30 août 2013. Sinon, merci de passer en mairie, pour récupérer les dossiers d'inscription.

### Vide grenier

du dimanche 29 septembre 2013

Comme chaque année nous avons autorisé la mise en place d'un vide grenier sur l'ensemble de la route de Présilly.

Seront concernées par des restrictions de circulation les voies suivantes :

Route de Présilly, Chemin du Tir, Chemin des Poses du Bois, Chemin de Bois Blancs, Chemin de l'Ecole, Route de Neydens,

Nous vous remercions de votre compréhension.

## Avis et Réglementation

### Bienvenue à Vanessa Lebailly,

Dans le cadre du remplacement de Julien Gascoin, en disponibilité pour 3 ans, nous avons le plaisir d'accueillir, pour un contrat à durée déterminée d'un an, Vanessa Lebailly.

Elle est titulaire d'un certificat de compétences professionnelles d'ouvrier du paysage (agent paysagiste).

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du service technique et une rapide adaptation à son poste de travail.

### Halte aux apprentis pyromanes

Dans la nuit du 3 au 4 juillet des inconscients ont fait du feu dans le lavabo du WC public de la mairie ainsi que dans le WC lui-même. Peut-être ont-ils pris peur face à l'ampleur que prenait le feu puisque nous avons trouvé des débris calcinés à l'extérieur du volume.

En tout cas des traces de feu et de fumée montent jusqu'aux poutres apparentes de la charpente. Les dégâts à chiffrer sont : changement du lavabo, des deux blocs d'éclairage, le débouchage du WC, le lavage et la peinture des murs et certainement le remplacement des faïences au dessus du lavabo.

L'été et les vacances commencent bien.

Nous avons fait établir un constat par la Gendarmerie et une plainte a été déposée le jour même. La vigilance de tous s'impose ; en ce qui concerne la Commune, nous ne manquerons pas de demander la plus extrême sévérité face à de tels actes.

A bon entendeur, tant pour les familles que pour les jeunes désœuvrés.

En attendant, c'est le contribuable, que nous sommes tous, qui va payer la note.

### Festival Musical des associations Néosphère et la Musiquerie

Manifestation du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre 2013

Des restrictions de circulation et de stationnement sont prévues :

**Circulation** : Chemin des Poses du Bois, Chemin de Bois Blancs, Chemin de l'Ecole, Accès aux Bois Blancs,

**Stationnement** : Dans tout le périmètre de la salle polyvalente et de la mairie.

Nous vous remercions de votre compréhension.

### Correspondant intempéries de la Commune

En cas d'incident climatique de grande ampleur sur notre Commune affectant la distribution d'électricité (vents violents, neige collante, tremblements de terre), Monsieur Guy Roguet joignable au 06 07 87 24 97 sera le correspondant « intempéries » de la commune vis-à-vis d'Erdf. Il est désigné par le Maire et a reçu une formation spécifique sur le fonctionnement des réseaux d'électricité.

Si vous avez des informations à donner qui permettent d'accélérer ou de faciliter la remise en état du réseau électrique, n'hésitez pas à l'appeler.